Paris Est
Marne & Bois

PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2023

NOGENT-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour une ville durable !

Nogent sur Marne

Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.

Lundi matin
Vendredi matin

Mardi matin
Samedi matin

Mardi matin
Jeudi matin
Samedi matin

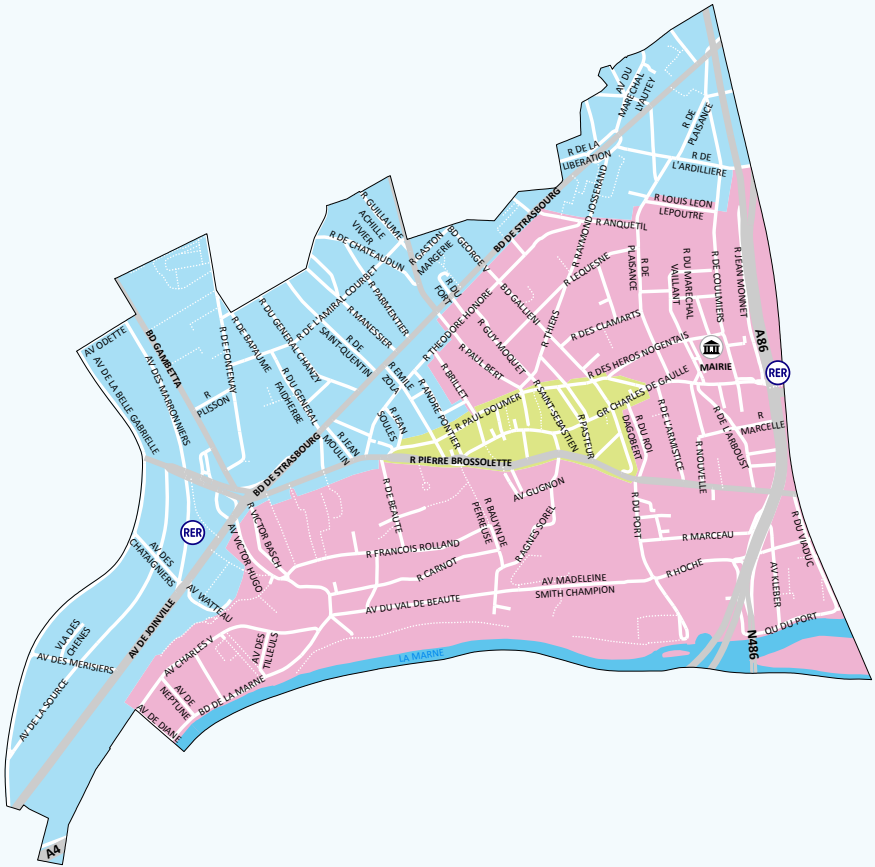

Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !**
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.

Mercredi matin

Jeudi matin

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déja 7 bouteilles sur 10 !
Les bacs doivent être sortis **avant 12h le jour** de la collecte.

- Lundi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux

SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **en porte-à-porte du 27 février au 26 décembre sauf en août.** En dehors de cette période et durant le mois d'août, nous procédons à une collecte de vos végétaux via **ClicRDV sur :**
https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux ou par téléphone au 01 48 71 59 13

Les sacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.

Lundi matin

Mardi matin

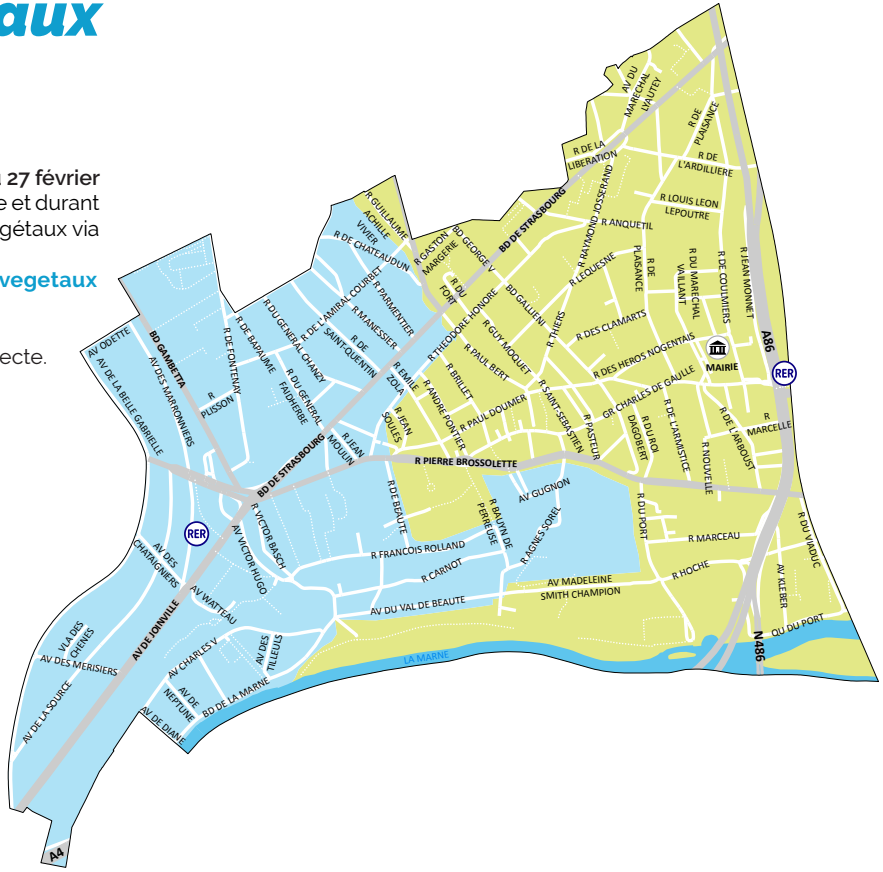

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'Apport Volontaire

Ordures ménagères, emballage et verre retrouvez toutes les **bornes d'apport volontaire** de votre ville :

- 64 bd Gambetta
- 123 bd de Strasbourg
- 1 rue Anquetil
- 2 rue Josserand
- 6 rue Josserand
- 6 rue Renard
- 149 bd de Strasbourg
- 153 bd de Strasbourg
- 3 rue des Héros Nogentais
- 17 rue Thiers
- rue Jean Monnet
- 5 rue de Nazaré
- 43 rue Victor Basch
- 24 bd de la Marne

Verre

Ordures ménagères

Emballages

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERTE : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)

Bocaux, pots et flacons en verre (conserves, yaourts, miel, épices,...)

Pas de vaisselle

Pas d'ampoules

Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !

Tous les **emballages en carton et papier** (briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)

Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**

Tous les **emballages en métal** (conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

Ne pas imbriquer

Ne pas mettre en sac

Pas d'objets en platique ni de déchets électroniques

Pas de vêtements

Un doute ? Scannez-moi !

SAC : VÉGÉTAUX

Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus.**

COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement@pemb.fr.**

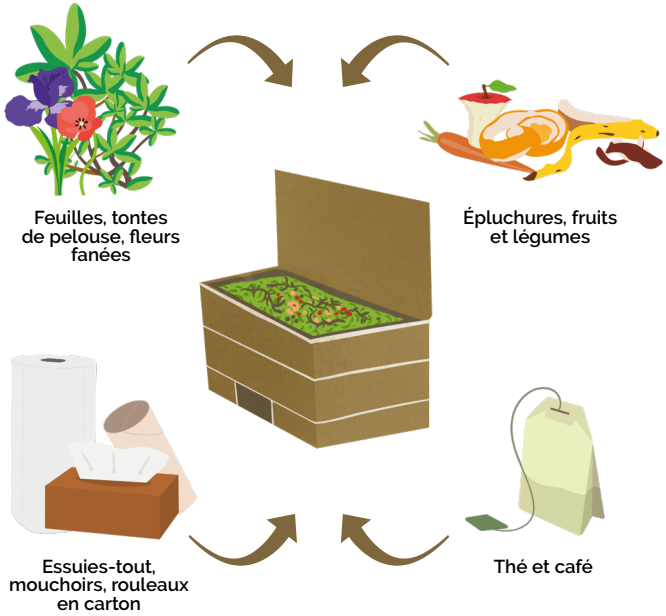

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**

Ce qu'il reste après avoir fait le tri

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé.**

Défi Familles zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire. Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !

Contact : zerodechet@pemb.fr

Collecte des encombrants grands ensembles

Les adresses qui suivent, identifiées en **bleues**, sont collectées le **mardi.** Ils sont ramassés le matin entre 5h et 13h et doivent être sortis le **lundi à partir de 19h.**

Ces collectes sont **exclusivement reservéees** pour les habitants des résidences ! Des contrôles seront régulièrement effectués.

- Rue Anquetil
- Boulevard de Strasbourg
- Rue Renard
- Rue Théodore Honoré
- Avenue du Maréchal Franchet d'Espèrey
- Rue Raymond Josserand/Rond-point du Mal. Foch
- Résidence La Corniche
- Résidences avenue Kléber

Mais vos encombrants peuvent aussi être collectés sur rendez vous !
Découvrez toutes les modalités sur la page suivante.

Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.

2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

L'enlèvement de vos encombrants se fait **via ClicRDV sur https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois ou par téléphone au 01 48 71 59 13.** Votre intercolucteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h.**

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**.

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :
- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules…)
- déchets équipements électriques et électroniques (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers…). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !

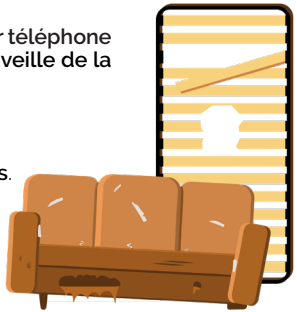

Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
84 voie Sonia Delaunay
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS
320 avenue Victor Hugo
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE
177 rue de Metz
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

PORT DE BONNEUIL
59 route de l'Ile Saint-Julien
Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND
9 Rue de la Plaine
Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (réglement intérieur disponible sur le site)

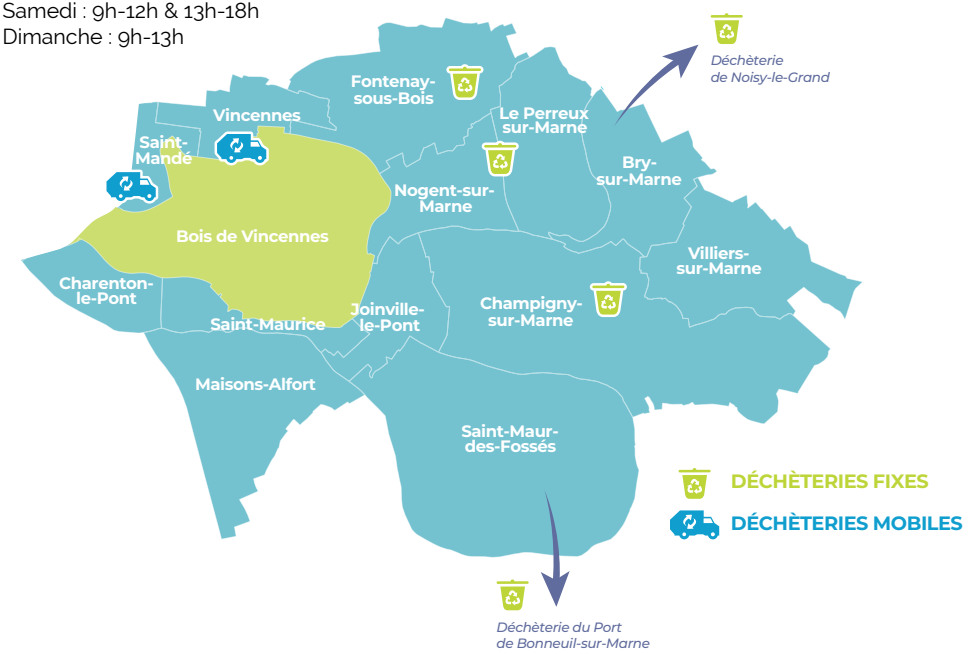

Paris Est
Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction de l'Environnement et de la Transition Ecologique au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr